

Anna Alphonsine Joseph AMBITTE

N<sup>o</sup> 27

ambitte  
anna alphonsine  
âgée de 6 mois

Le dix huit cent cinquante trois, le treizième jour du mois de Novembre, à onze heures du matin, en la mairie et fait devant nous Louis Joseph Obert, Maire officier de l'état civil de la Commune d'Obixens, Canton et Arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas de Calais, ont comparu Victor Desire Ambitte, âgé de trente trois ans, et Gery Lomome, âgé de trente ans, tous deux, ouïers naturels domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Anna Alphonsine Joseph Ambitte, âgée de six mois née et domiciliée en cette Commune, fille du premier comparant et d'Emilie Cloire Joseph Lomome, est décédée en la maison de son père et en cette dite Commune, aujourd'hui à six heures du matin; ladite déclaration faite par les sieurs Victor Desire Ambitte et Gery Lomome de dessus dénommés; le premier père de la défunte et le second oncle, nous étant assuré du décès par notre transport auprès de la personne décédée nous en avons sur le champ dressé le présent acte, que le premier comparant a signé avec nous, le second comparant a déclaré ne savoir signer de ce interpellé, après lecture faite.

ambitte

Obert